

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Licence d'Histoire
Master d'Histoire (recherche)
Master d'Histoire (professionnel)

Faculté de lettres et sciences humaines

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

Rapport publié le 09/11/2020

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 12
Observations de l'établissement	pages 13
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Licence et masters (recherche et professionnel)
d'Histoire**

**Licence et masters (recherche et professionnel)
de Géographie**

**Licence et masters (recherche et professionnel)
d'Arts et d'Archéologie**

Faculté de lettres et sciences humaines
Université Libanaise

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I. Fiche d'identité des formations.....	3
II. Description de la visite sur site.....	5
Composition du comité d'experts	5
III. Présentation de la formation.....	6
IV. Synthèse d'évaluation	8
1 - Finalité des formations	8
2 - Positionnement des formations	8
3 - Organisation pédagogique des formations	9
4 - Pilotage des formations	10
V. Conclusion.....	12
Points forts :	12
Points faibles :	12
Recommandations pour l'établissement	12
VI. Observations de l'établissement	13

I. FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS

Université/établissement : Université Libanaise

Composante, faculté ou département concerné : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

NOM DES FORMATIONS

- Licence et Masters (Recherche et Professionnel) d'Histoire
- Licence et Masters (Recherche et Professionnels) de Géographie
- Licence et Masters (Recherche et Professionnel) d'Arts et d'Archéologie

Lieu(x) où la formation est dispensée :

5 sites/sections : Beyrouth (section 1) ; Fanar (section 2) ; Tripoli (section 3) ; Zahle (section 4) ; Saïda (section 5).

RESPONSABLES DES FORMATIONS

Doyen : Prof. Ahmad Rabah

Directeurs de sections : Dr Mazboudi Badia (section 1) ; Dr Abi Fadel Marwan (section 2) ; Dr Ayoub Jaqueline (section 3) ; Dr Haddad Elie (section 4) ; Dr Nassif Nehmé (section 5)

Coordinateurs généraux :

- Histoire : Dr Ajami Ahmad
- Géographie : Dr Tania Faour
- Arts et Archéologie : Dr Chaaya Anis

Directeurs de département

- Histoire : (section 1) Prof. Widad A. El-Dik, (section 2) Prof. Liliane N. Zaidan, (section 3) Dr. Georges H. Nassar, (section 4) Prof. Said A. Abed El-Rahman, (section 5) Dr. Imad J. Ghamloush.
- Géographie : (section 1) Prof. Ali T. Haidar, (section 2) Dr. Laurence N. Charbel, (section 3) Dr. Mohammad El Hajj, (section 4) Dr. Elie N. Haddad, (section 5) Dr. Walid S. Mcheik.
- Arts et Archéologie : (section 1) Dr. Chiraz A. Hmeidan, (section 2) Prof. Nada F. Helou, (section 3) Dr. Patricia J. Ghanimé, (section 4) Dr. Jwana A. Chahoud, (section 5) Dr. Maha M. El-Masri.

PERSONNELS RENCONTRES

Doyen : Pr. Ahmad Rabah

Directeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : Dr. Marwan Abi Fadel, Dr Badia Mazboudi, Dr. Jacqueline Ayoub, Dr. Elie Haddad-Nassif Nehmé, Dr. Gisèle Riachi, Dr. Samar Zeitoun

Représentants des coordinateurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : Maha Jarjour, Majida Hatem, Anis Chaaya, Naheda Saad, Zeinab Chawraba, Ahmed Ajamai, Tania Faour, Gada Chreim

Personnels fonctionnaires :

Personnels fonctionnaires du décanat : Mikhael Sarkis, Imane Chamseddine, Sayde Owayda

Personnels fonctionnaires administratifs en charge des sections (Rita Kallas, Maya Maroun et Linda Chaaban)

Personnels enseignants en Histoire, Géographie, Arts et Archéologie :

Histoire : Lilianne N. Zaidan, Myriam Yared, Maroun Kreich, Habib Ibrahim, Jamal Wakim, Pierre Moukarzel, Georges H. Nassar.

Géographie : Jean Doumit, Youssef Al Kayyal, Imad Hachem, Mohammad El Hajj, Samar Sakr, Minerva Tannour.

Arts et archéologie : Assaad Seif, Jwana Chahoud, Patricia Ganimé, Wissam Khalil, Nada F. Helou, Jeanine Abdul Massih.

Etudiants

Ihab Ataya (hist), Elianne Saade (histoire), Antoine Farah (histoire), Charbel Zoughaib (histoire), Nehmé Abou Rjeily (archéologie), Guilnard Chedid (archéologie), Vilma Breide (archéologie) Emme Bourizk (archéologie), Dona Khoury (géographie), Sarah Abou Jamra (géographie), Courine Abdo (géographie), Mohamad Braiteh (géographie).

Personnel de la bibliothèque

Mariette Azar – Jinane Aoun – Marlene Ayoub Hjeij.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Cette évaluation de programmes est la première évaluation de formations de l'Université par le Hcéres.

Le Recteur de l'Université Libanaise, le Pr Fouad Ayoub, a formulé une demande d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise. Mise en œuvre en 2018, la procédure a produit un premier rapport d'évaluation institutionnelle dispensant des recommandations à l'échelle de l'université. Parmi ces recommandations, il est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs » et « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ».

L'Université Libanaise a ensuite demandé au Hcéres d'évaluer/accréditer certaines de ses formations. En application de la convention signée le 25 février 2019, une évaluation externe a été menée concernant les programmes de la Faculté de Lettres et Sciences humaines.

La visite du comité d'experts a eu lieu les 16, 17, 18 et 19 décembre 2019. Compte tenu des délais impartis, il n'a été possible de visiter que la section 2 (Site de Fanar).

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

- Total du personnel enseignant en licence sur la totalité des sites en 2019 (Répartition variable en fonction des sites) : Histoire 90 ; Géographie 72 ; Archéologie : 40.
- Personnel enseignant en master recherche et master professionnel : Histoire 13 ; Géographie 12 ; Archéologie 9.
- Secrétariats des directeurs de sites et personnels administratifs de gestion des sites.
- Centre de documentation (plus ou moins important selon les sites).

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Inscrits en Licence	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Histoire	935	778	785	755
Géographie	1198	1168	1247	1399
Arts & Archéologie	148	170	204	225

Inscrits en Master 1 et 2 Recherche	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Histoire	235	203	207	195
Géographie	176	126	140	151
Arts & Archéologie	38	34	58	79
Chiffres par année de master non disponibles				

Inscrits en Master 1 et 2 Professionnel	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Histoire	15	18	19	18
Géographie	49	70	53	51
Arts & Archéologie	30	39	25	20
Chiffres par année de master non disponibles				

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : Manuel ROYO, Professeur d'Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Tours

Experts :

- Cédric BRUN, Maître de Conférences en Philosophie, Université Bordeaux Montaigne
- Sophie ROCHEFORT GUILLOUET, Maître de conférences, Institut de Sciences Politiques de Paris (campus du Havre, Europe-Asie)
- Adrian FOUCHER, Doctorant en Géographie, UMR Citères, Université François Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par Anne VIAL-LOGEAY, conseillère scientifique.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

La visite a eu lieu du 16 au 19 décembre 2019, et plus spécifiquement pour les diplômes d'histoire, géographie, arts et archéologie, sur le site de Fanar (site 2) le 17 décembre 2019. Des rencontres plus générales avec le Doyen, ses services, les membres de la commission des formations et les directeurs des sites et des départements, les partenaires extérieurs ont eu lieu le 16 décembre, puis le 19 décembre, et permis des échanges complémentaires.

La visite a consisté dans l'audition du directeur du site, des chefs de département, du personnel d'appui, visite des laboratoires d'archéologie et de géographie du site, rencontre avec les enseignants chercheurs, puis avec les étudiants (dix à quinze par département, et de la 1^{ère} année de licence au master), visite de la bibliothèque de site.

La coopération et le respect des règles déontologiques ont été parfaitement suivis, l'indépendance des auditions intégralement respectée dans une atmosphère de grande confiance. Des documents complémentaires demandés ont été spontanément fournis pour répondre à certaines questions du comité, en ajout de ceux envoyés préalablement à la visite.

La visite n'a connu aucun problème et s'est déroulée en toute transparence.

III. PRESENTATION DES FORMATIONS

La faculté des Lettres et des Sciences Humaines fait partie de l'Université libanaise, seule université publique au Liban. Cette faculté, deuxième d'un ensemble de 16, compte 20 327 étudiants (12% des étudiants de l'enseignement supérieur au Liban et 23,9% de ceux de l'Université libanaise, qui en compte près de 80 000) et 819 enseignants de statuts et de grades divers : titulaires, contractuels, vacataires ; professeurs, assistants, chargés de cours. Elle est créée en 1959, en même temps que l'Université libanaise, sous le nom de Faculté des Lettres et devient en 1967 Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. La guerre civile entraîne à partir de 1975 la création des sections qui, après celle de Fanar (section 2) en 1976, sont officiellement mises en place par décret fin 1977. Ce découpage par section (qui correspondrait à des « antennes » partiellement indépendantes) distingue l'Université Libanaise des 42 universités privées du pays par sa volonté affichée d'assumer une mission de service public sur la totalité du territoire national. Ces sections, au nombre de 5, couvrent l'ensemble du territoire. Les formations sont dispensées selon les lieux et les publics en trois langues (Arabe, Français, Anglais) et les différents départements qui composent la faculté se retrouvent dans les 5 sections. Les mêmes enseignements y sont offerts afin de garantir un accès équitable aux études universitaires à l'ensemble de la population en tenant compte de sa répartition géographique inégale et de ses particularités socio-culturelles. Les étudiants inscrits au sein de ces formations présentent des profils variés : étudiants post-baccalauréat, fonctionnaires, mais pour la plupart issus des classes moyenne et populaire. Par commodité, les enseignements de Master sont tous regroupés sur un seul site (Beyrouth-décanat).

Les formations d'Histoire, de Géographie et d'Arts et Archéologie dépendent de trois départements homonymes indépendants. Elles correspondent à : 3 licences, 10 masters recherche et 4 masters professionnels. En 2009, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines a adopté le système européen LMD (Licence en 3 ans, Master en 2 et Doctorat entre 3 et 5 ans).

Le rapport d'autoévaluation fourni par l'Université Libanaise abordait de manière à la fois générale et quantitative les différentes formations proposées au sein de la faculté des Lettres et des Sciences humaines. Riche de données statistiques souvent très pointues sur le fonctionnement de la faculté et ses évolutions, il ne permettait cependant pas d'aborder à lui seul les points forts et les points faibles des licences et des masters dispensés en Histoire, en Géographie et en Arts et Archéologie, malgré les nombreux documents et informations complémentaires fournis par ailleurs. Pour toutes ces raisons, la visite sur site a permis de compléter et d'éclairer de nombreux points liés à l'environnement complexe et difficile dans lequel évolue l'université : les logiques d'implantation spatiale, les particularités géographiques (démographie, infrastructures de transports) et les actuelles difficultés économiques et sociales, les disparités de moyens. En ce sens, la visite a aussi permis de découvrir des initiatives positives ne rentrant pas exactement dans les critères d'évaluation habituels, et sans doute pour cette raison passées sous silence dans le dossier (en particulier sur le suivi individualisé des étudiants).

Les études d'Histoire, de Géographie et d'Arts et Archéologie participent à la connaissance des étudiants de leur environnement culturel et socioéconomique. Elles visent à leur insertion professionnelle la plus large possible, tant dans les secteurs publics que privés (métiers de la culture et des médias, institutions publiques, armée et corps de l'État). En Histoire, l'étudiant étudie les civilisations qui se sont succédé au Liban comme dans le monde. En Géographie, il approfondit la connaissance de son environnement physique et humain et en Archéologie il bénéficie de la richesse culturelle du Liban, de l'Orient ancien et des civilisations proches orientales et méditerranéennes de la Préhistoire aux temps Modernes, pour acquérir des compétences dans l'étude et la préservation du patrimoine matériel.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1- FINALITÉ DES FORMATIONS

De façon générale les formations en Histoire, Géographie, ainsi qu'en Arts et Archéologie affichent de façon claire et détaillée les connaissances et compétences à acquérir. Outre une information sur le site internet et une plaquette remise aux étudiants, un syllabus contenant un descriptif de l'ensemble des enseignements ainsi que des débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études leur est fourni au début de l'année universitaire. Ces débouchés concernent principalement

- pour l'**Histoire** : les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la culture et du tourisme voire du journalisme ;
- pour la **Géographie**, outre l'enseignement et la recherche, les métiers liés à l'aménagement, la cartographie (en particulier dans la fonction publique et l'armée qui est en charge de la couverture cartographique du pays) ,
- pour les **Arts et l'archéologie**, les métiers de la recherche ou de la recherche en lien avec la conservation et de la protection du patrimoine.

La clarté d'exposé des finalités a été confirmée par les différents entretiens au cours desquels les étudiants ont donné des exemples d'insertion de leurs prédécesseurs et se sont dits suffisamment préparés à leurs propres projets professionnels.

2- POSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Le positionnement global des formations en Histoire, Géographie, Arts et Archéologie s'articule de manière cohérente avec leurs finalités. L'Université Libanaise est le seul établissement d'enseignement supérieur public officiellement national, et la faculté des Lettres et des Sciences Humaines draine un nombre très important d'étudiants issus de tous milieux, ce qui lui assure une position particulière auprès des partenaires institutionnels nationaux.

- En **Histoire**, il a été question des services des Musées qui peuvent recourir à des stagiaires issus de cette formation.
- En **Géographie**, les ministères de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et de la défense ont été cités à plusieurs reprises comme institutions d'embauche par excellence.
- En **Arts et Archéologie** par exemple, les étudiants de master constituent une masse critique susceptible de fournir non seulement de nombreux stagiaires à la Direction Générale des Antiquités mais aussi de futurs professionnels.

Bien qu'il n'existe pas de structures dédiées, comme des réseaux d'*alumni*, le fait qu'un grand nombre de cadres officiels et du secteur privé soient issus de l'université libanaise favorise les partenariats locaux. Ces partenariats spécifiques facilitent l'insertion des diplômés.

Dans le domaine scientifique, un certain nombre d'accords de coopération internationaux ont été passés essentiellement en Arts et Archéologie : Honor Frost (Académie Britannique – Londres) IFPO (Institut français de Proche Orient) MOM (La maison de l'Orient Méditerranéen- Lyon CNRS) - Surintendance archéologique, des beaux-arts et des paysages pour la métropole de Cagliari, la province d'Oristano et de la Sardaigne du Sud (Soprintendenza Archeologia, Belle Arti e Paesaggio per la Citta' Metropolitana di Cagliari e le Province di Oristano e Sud Sardegna) - Ministère des biens et des activités culturelles et du tourisme italien - Institut d'Etudes de la Méditerranée Antique italien (ISMA), Centre National de la Recherche (italien), Pazmany Peter Catholic University (Hongrie), Instituto Politécnico de Tomar et Université d'Evora (Portugal).

La collaboration avec ces institutions étrangères peut, selon les programmes, intéresser l'Histoire et/ou la Géographie en fonction des volets développés.

Accords et programmes donnent une visibilité à ces formations favorisant l'accueil de stagiaires et les échanges universitaires. Un grand nombre d'enseignants titulaires des départements concernés, tout en étant issu à l'origine de l'université libanaise, a été diplômé à l'étranger, ce qui favorise les échanges et contacts internationaux, formels ou informels. Chaque année, quelques rares étudiants de ces formations effectuent un master (ou un doctorat) à l'étranger. La proportion par diplôme est inconnue mais au niveau de la faculté, elle ne dépasse pas les 0,15% entre 2015 et 2019. Un système de bourse, reposant sur des critères d'excellence académique, accompagne financièrement les étudiants dans cette expérience internationale qui mobilise le projet Tempus, Erasmus+ KA2 (accords de coopération et d'échange européens) et les différents programmes portés par l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Institut Français.

Cependant, malgré une structure centrale qui fédère différents laboratoires de sciences humaines et une équipe (ARCHE) réunissant les départements d'Archéologie, d'Histoire et de Géographie, ceux-ci restent davantage liés aux sites, Fanar -section 2- : laboratoires de Géographie et d'Archéologie ; sections 2 et 5- Sidon (laboratoire d'Archéologie ; le laboratoire de la section 2 est ouvert à tous les étudiants des différentes sections).

3- ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

Dans les trois formations considérées, l'organisation pédagogique est bien structurée et cohérente.

- La licence **d'Histoire** suit une progression très traditionnelle où chaque année est consacrée à une période (deux en 3^{ème} année), associée à des enseignements de méthodologie et de langues vivantes, et débouche classiquement sur 2 masters orientés vers la recherche (Civilisation ancienne/ Moderne et contemporaine) et un master professionnel (Tourisme et histoire).
- La licence de **Géographie** procède par approfondissement et ajouts successifs. Après deux années traitant, chacune à égalité, la géographie physique et humaine (outre la méthodologie et les langues vivantes), la troisième année offre un choix entre ces deux spécialités. Chaque spécialité fait l'objet d'un master recherche, tandis que deux autres masters professionnels s'appuient à des degrés divers sur les deux spécialités (Aménagement ; Cartographie).
- La licence d'**Arts et Archéologie** procède par approfondissement des enseignements sur les ères chrono-culturelles, associés à celui des sciences auxiliaires et de la méthodologie. La particularité vient d'une très solide formation en langues anciennes correspondant à ces ères chrono-culturelles. Ces enseignements permettront une déclinaison sous forme de masters spécialisés distincts (6 en recherche – Préhistoire/Archéologie Orientale/ Classique/ Chrétienne et Musulmane/ Beaux-Arts/ Textes et Epigraphie - et 1 professionnel – Muséologie et Gestion des collections).

La validation des enseignements se fait par crédits d'enseignements, selon le modèle européen European Credits Transfer System (ECTS), au nombre de 30 ECTS par semestre, soit 180 ECTS en licence, 120 ECTS en master. La faculté propose aussi des « diplômes universitaires » (DU : Licence + 1 année), héritiers du système antérieur où la licence se faisait en quatre années, permettant d'accéder à certains concours de la fonction publique. Avec le passage au système LMD, la troisième année de la licence d'Histoire a dû ainsi regrouper les périodes moderne et contemporaine qui, dans l'ancien système, étaient distinctes. De même, l'enseignement des trois disciplines reste assez cloisonné et n'a pas été conçu pour être mutualisable, même si certains enseignants interviennent effectivement dans les trois départements.

Compte tenu des conditions d'enseignement (sur plusieurs sites où l'équipement informatique n'est pas de même niveau, limité la plupart du temps à une salle mise à disposition de tous les étudiants) l'enseignement est dispensé en présentiel.

Alors que l'enseignement de licence se fait sur chaque site, celui des masters est regroupé au Décanat (site de Beyrouth). Tant en licence qu'en master, un gros effort est fait pour concentrer les emplois du temps sur certaines plages horaires afin de permettre aux étudiants d'exercer en parallèle une activité professionnelle, le système de bourses n'existant pas à L'Université Libanaise (16 étudiants sur 20 000 ont exceptionnellement bénéficié d'une bourse entre 2014 et 2019).

Le système des crédits d'enseignement, couplé à un service compétent, permet aux étudiants de licence de se réorienter facilement ou de passer d'un site à l'autre si nécessaire (déménagement, situation professionnelle ou familiale qui change). En master, la présence à des « mastérialles » (journées d'études de et à destination des étudiants de master) est obligatoire pour soutenir un mémoire final qui est présenté en deuxième année (M2), tout comme les stages, d'une durée de 6 à 8 semaines, qui s'effectuent la plupart du temps auprès des partenaires institutionnels cités précédemment, au 3^{ème} ou 4^{ème} semestre. Ces stages peuvent, en particulier en **Archéologie**, être intégrés à un enseignement sur le terrain. En **Histoire** les partenaires ne sont pas précisés mais tous les stages — quelle que soit la formation — font l'objet d'un conventionnement, d'un suivi par des professeurs-formateurs délégués par le département et d'une évaluation. Ils donnent lieu à un rapport et les modalités en sont définies dans un livret connu des étudiants et des superviseurs. L'adossement à la recherche est moins visible en **Histoire** qu'en **Géographie** et en **Archéologie**, où les étudiants, via les stages où les visites sur le terrain participent aux programmes mis en œuvre dans les laboratoires de sites et avec les partenaires nationaux ou étrangers. Pour le reste, la recherche relève des programmes personnels des enseignants qui sont individuellement en lien avec telle ou telle institution ou partenaire et peuvent selon le cas y associer leurs étudiants.

La mobilité étudiante sortante reste très faible, compte tenu des critères d'obtention des financements uniquement fondés – pour tous les diplômes – sur l'excellence académique. Le multilinguisme, tout en étant un atout de ces formations, dépend à la fois des sites, du public majoritaire et du type de formation : le choix de la langue d'enseignement se fait en fonction des compétences linguistiques de la majorité des étudiants d'une formation sur un site donné voire dans une matière (arabe ou français), ce qui vu de l'extérieur, peut sembler compliqué, mais apparaît naturel aux étudiants et au corps enseignant.

Chaque enseignant dispose d'un créneau hebdomadaire de plusieurs heures consacrées à la rencontre des étudiants. En Arts et Archéologie, alors que les moyens manquent pour effectuer des sorties d'étude, les enseignants prennent sur eux et sur leur temps libre afin de conduire les étudiants sur le terrain. L'enseignement en présentiel et le suivi étroit d'étudiants qui tous appartiennent à un même site par des enseignants présents sur place une grande partie de la semaine contribuent à forger chez ces étudiants un sentiment d'identité et de fierté très fort.

4- PILOTAGE DES FORMATIONS

Du fait de la structure hiérarchisée de l'Université Libanaise, le pilotage quotidien des formations relève autant sinon plus de celui de la faculté et des sites que des départements. A l'échelle de la faculté, une commission de la formation, nommée par le Doyen et où figurent des représentants des départements des différents sites, définit les programmes (coordinateurs généraux par discipline) et les révisé tous les cinq ans. Lorsque les équipes pédagogiques souhaitent faire évoluer leur maquette, elles passent par un conseil de département, qui, via son chef, soumet la demande au directeur du site qui en réfère au Doyen, lequel peut alors convoquer la commission. Des coordinateurs de masters se chargent, sous la direction du Doyen, du suivi des questions qui concernent les cours dispensés au Décanat.

Les équipes pédagogiques sont composées de Professeurs et Assistants (docteurs) titulaires et de contractuels (à temps plein et vacataires) ; le détail par section est disponible mais n'est pas précisé par catégorie d'emploi. Cependant le ratio entre titulaires et contractuels est, à l'échelle de la Faculté dans son ensemble, d'environ 25 % de titulaires. En 2019, on note une diminution du corps enseignant en Histoire (104>90) et en Arts et Archéologie (72>40). En Géographie le chiffre est constant.

Sections	1	2	3	4	5	Total*	Effectifs étudiants*
Histoire	21	16	20	18	29	104	968 (755 L ; 195 M ; 18 MPro)
Géographie	23	12	12	13	13	73	1601 (1399 L ; 151 M ; 51 MPro)
Arts et Archéologie	14	21	9	12	16	72	324 (225 L ; 79 M ; 20 MPro)
Chiffres de 2018*							

Rapporté aux effectifs étudiants, le nombre d'enseignants par discipline induit des conditions d'enseignement et d'encadrement très variables et encore n'avons nous pas la ventilation des effectifs étudiants par sections.

Les étudiants disposent d'un délégué dans le conseil de département de chaque site mais compte tenu de la situation politique, celui-ci n'a pas pu être élu depuis plusieurs années. La remontée des observations étudiantes se fait donc par le biais des « délégués de classe » choisis d'un commun accord par leurs camarades, en dehors de critères syndicaux ou politiques, et ces délégués réfèrent au chef de département.

Dans ces conditions, il n'y a pas de conseil de perfectionnement en bonne et due forme. Les coordinateurs généraux et la commission des formations en tiennent lieu, sans qu'y figurent des représentants étudiants ou des professionnels. Quant à l'évaluation des enseignements, hormis les remarques précédentes sur la remontée des observations étudiantes, elle ne paraît être formalisée.

Les modalités d'évaluation et d'examen sont communiquées au début du semestre par le personnel enseignant en même temps que le syllabus des cours. Afin de tenir compte des contraintes particulières des étudiants, des validations d'acquis et des suspensions de cursus sont accordées ; toutefois, les réinscriptions en licence n'excèdent désormais plus 5 ans. L'assiduité donne lieu à une bonification lors des examens. L'inscription en master est fonction du résultat final de la licence (12/20 de moyenne pour le master recherche 10/20 en master pro). En l'absence de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, l'implication des enseignants dans le soutien et l'encadrement pédagogique des étudiants est tout à fait remarquable, et compense entre autres la faiblesse relative et l'hétérogénéité de l'accès à la documentation traditionnelle ou électronique. On n'observe pas d'approche par compétences.

Les taux de réussite en licence et en master doivent être pondérés par le fait que le nombre d'inscrits en début d'année n'est pas celui des présents à l'examen, du fait des suspensions en cours d'année et des réinscriptions successives. Ils sont stables et représentent en moyenne sur la période 2014-2019 :

- en **Histoire** : Licence 44% ; master recherche 82,75% ; master pro 88,25%
- en **Géographie** : Licence 43% ; master recherche 89,75% ; master pro 76,75%
- en **Arts et Archéologie** : Licence 66% ; master recherche 97 % ; master pro 95,5%.

Le défaut d'outils statistiques de suivi officiel des diplômés empêche d'évaluer avec précision leurs parcours professionnels. Il n'en demeure pas moins que l'existence de réseaux informels d'anciens étudiants permet d'affirmer que pour ces trois formations, l'enseignement et les ministères publics constituent un secteur d'embauche privilégié, comme confirmé au cours des entretiens effectués avec les étudiants, le corps enseignant et des professionnels extérieurs à l'université. La proximité des étudiants et du corps enseignant fait que ce dernier connaît le parcours et l'insertion professionnelle d'une grande partie des diplômés de la promotion et que les étudiants savent ce que deviennent leurs camarades.

V. CONCLUSION

Avec 3 licences, 3 masters professionnels (avec plusieurs parcours) et 3 masters recherche (avec plusieurs parcours), les formations d'Histoire, de Géographie et d'Arts et Archéologie présentent des maquettes d'enseignements traditionnelles et cohérentes par rapport aux débouchés visés.

- En **Histoire**, la structure des enseignements de licence suit une périodisation chronologique sans réelle spécialisation progressive (à chaque année correspond une période).
- En **Géographie**, la licence est organisée de manière à permettre aux étudiants une spécialisation à partir de la troisième année qui prépare ainsi au master recherche ou au master professionnel.
- En licence d'**Arts et Archéologie**, la mobilisation des « sciences auxiliaires » (Epigraphie, langues anciennes, techniques archéologiques, muséologie par exemple) est un atout qui trouve son développement dans les spécialités de master. L'enseignement d'archéologie couvre de façon unique au Liban la totalité du territoire, les différentes périodes et offre un large spectre de débouchés dans les métiers du patrimoine.

Un système de validation des acquis et des équivalences au niveau de la faculté permet aux étudiants de passer aisément d'une filière à l'autre jusqu'en deuxième année. Les étudiants rencontrés se félicitent de l'existence de ce système que certains d'entre eux ont expérimenté avec succès. Sur le papier, peu d'enseignements apparaissent mutualisés alors que des cours semblent voisins dans les maquettes.

L'engagement et la proximité des équipes enseignantes auprès des étudiants constituent l'un des points les plus remarquables de ces formations. Cette relation de proximité, permettant un suivi individualisé des étudiants, contribue sans conteste au fort attachement que ces derniers expriment à l'égard de leur université. Cette grande fierté, observée dans l'ensemble des disciplines, constitue l'un des points notables de cette évaluation. Dans un environnement extrêmement concurrentiel où les difficultés d'accès au marché du travail poussent à l'accumulation de diplômes de prestige, les étudiants de l'Université Libanaise défendent la valeur d'un diplôme acquis uniquement par le travail. Ce sentiment de mérite est d'autant plus fort qu'une grande partie d'entre eux exerce une activité professionnelle en parallèle à leurs études et est issue des classes moyenne et populaire qui accèdent ainsi à l'enseignement supérieur et plus tard, à des emplois qualifiés.

Si l'analyse du dossier d'autoévaluation ne permettait pas d'élaborer une idée claire ni du contenu ni de l'organisation des formations, la visite sur site a permis au comité d'accéder à l'ensemble des informations nécessaires et de juger à la fois : de la solidité des formations dispensées ; de la richesse et du suivi assidu du corps enseignants à l'égard des étudiants ; de la réputation de l'université auprès d'acteurs et partenaires extérieurs.

POINTS FORTS :

- Des formations cohérentes et solides répondant à leurs objectifs.
- Un corps enseignant au parcours varié et souvent doté d'expériences internationales.
- Un suivi individuel et une grande disponibilité des enseignants auprès de leurs étudiants.
- Des enseignements trilingues (anglais, arabe, français).
- Un système de formation adaptable, permettant aux étudiants d'évoluer entre les sections et de passer d'un champ disciplinaire à un autre.
- Un fort sentiment d'appartenance des étudiants à leur université malgré une grande diversité de profils socio-économiques ou culturels.
- Un réseau informel favorable à l'insertion professionnelle des étudiants.

POINTS FAIBLES :

- Un adossement à la recherche encore inégal.
- Un pilotage très centralisé limitant les initiatives individuelles.
- Une absence d'outils de suivi des diplômés.
- Une mobilité internationale sortante encore peu développée.
- L'absence de réseau d'*alumni*, permettant de formaliser l'insertion professionnelle

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Dans le but de soutenir des formations de bonne qualité, il serait souhaitable réduire les éventuelles disparités de moyens entre les sections tout en accordant à la gestion des mentions plus d'autonomie et de moyens au niveau des sites afin d'abonder des services communs de documentation et l'accès au numérique et de mutualiser des enseignements. Sans pour autant envisager de tronc commun, la lecture des maquettes révèle des passerelles susceptibles de donner lieu à des enseignements communs.

Le pilotage des formations gagnerait de surcroît à se doter de conseils de perfectionnement en licence et en master (au niveau des sites comme de la mention) de façon à formaliser plus directement les remontées d'information venant des étudiants. De même, ces formations profiteraient de la remise en œuvre d'une évaluation anonyme des enseignements, exploitable dans ces conseils de perfectionnement. Le suivi des diplômés est également un outil de pilotage qui permettrait s'il était mis en œuvre d'adapter de façon plus réactive les formations à l'évolution de la société en évitant de limiter les débouchés des étudiants au secteur public ou parapublic. La formalisation prévue en 2020 d'un réseau d'*alumni* irait dans le même sens, en conférant de surcroît une visibilité et une attractivité supplémentaires à ces formations. Il en va également d'un soutien plus largement accordé à la mobilité des étudiants vers l'étranger qui attirerait en retour plus d'étudiants entrants.

De manière plus spécifique à chacune des formations évaluées :

- en **Histoire**, une spécialisation progressive, aboutissant en 3^e année sur le choix d'une des spécialités de master soit en recherche (sur une période) soit professionnel (sur le secteur d'activité choisi) donnerait plus de cohérence et d'attractivité à la formation qu'une répartition périodes/années. A ce titre, au-delà du recul des inscriptions d'étudiants syriens réfugiés et de la stabilité du nombre d'étudiants libanais en Licence, il serait bon d'en interroger les raisons par rapport à la progression des inscriptions dans les deux autres formations.

- En **Géographie**, les deux masters professionnels associent des éléments qui font l'objet de deux spécialités distinctes en dernière année de licence, ce qui paraît curieux. Malgré l'existence de cours théoriques facilitant les passerelles, une harmonisation plus étroite dans le passage de la licence au master professionnel pourrait être souhaitable. Elle a d'ailleurs été envisagée à l'issue de la visite pour une mise en place dans le cadre de la réforme des programmes entamée par la FLSH.

- En **Arts et Archéologie**, la dispersion, dans le cursus, des sciences auxiliaires ou connexes, comme l'ethno-archéologie, la sociologie, la géologie qui n'apparaissent pas dès la première année, relève d'un choix pédagogique d'ouverture à d'autres disciplines connexes. On pourrait aussi envisager de regrouper de façon optionnelle dès la première année, ces enseignements complémentaires de façon à gagner en cohérence pour l'ensemble de la formation.

Enfin, alors que les conditions de partenariats avec l'étranger sont déjà en grande partie réunies au niveau de la faculté et de certains départements, le renforcement de l'adossé à la recherche en master contribuerait également à favoriser la qualité et la visibilité internationale de deux des trois formations. Très présent en Archéologie où il est tout à fait pertinent, il apparaît moins en Histoire et en Géographie et devrait être renforcé afin de créer des synergies visibles avec les enseignements.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Université Libanaise
Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes des facultés de Lettres, Sciences humaines.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien La FLSH dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté de Lettres, Sciences humaines, durant lesquelles 37 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise – Faculté des lettres et sciences humaines présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020



Recteur de l'Université Libanaise

Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL - FLSH présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FLSH

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FLSH déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, en l'occurrence l'AUF, les instituts culturels rattachés aux ambassades dont les langues sont enseignées à la Faculté, pallient partiellement le manque de financement.

La FLSH s'engage aussi à collaborer dans l'élaboration d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées. Le but de cette stratégie est de piloter les ressources et les dépenses financières, et réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des départements au sein des facultés.

Programmes d'échange et de coopération

La FLSH prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le

nombre de partenariats spécialisés en matière de langues et des sciences humaines et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FLSH.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FLSH mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FLSH a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **902** courriels ont été créés pour les professeurs et **20.000** pour les étudiants (@ul.edu.lb), avec **2183** cours en ligne assurés hebdomadairement. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Dans cette perspective, un protocole d'entente a été signé entre le CSLC et le "Digital transformation Network" qui prévoit l'organisation de formations sur les tableaux interactifs et des sessions de sensibilisation sur l'e-gouvernance et la transformation numérique.

Le CSLC est passé au numérique au début de l'année académique après les événements d'octobre 2019. Le Centre dispose d'une plateforme MOODLE qui héberge tous les cours avec toutes les fonctionnalités. Les étudiants sont déjà habitués à ce type d'environnement numérique. Après la reprise des cours, le Centre a opté pour une formation hybride. Suite au confinement, le Centre a repris le travail en ligne sur MOODLE avant de rejoindre les autres branches de la faculté sur Teams.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ». Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,...) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;

- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FLSH. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Le conseil de perfectionnement pourrait également contribuer à l'élaboration d'une stratégie de soutien global aux étudiants à l'UL, et notamment ceux de la FLSH. Une importance particulière sera accordée à l'orientation de l'étudiant dans le choix d'une discipline qui répond aux exigences du marché de travail, et par la suite à une meilleure insertion professionnelle.

Volet 2 : au niveau des départements

1-Langues et Littératures (Ar/Fr/Ang) :

- **Crédits**

La répartition des crédits entre cours obligatoires et optionnels se fait conformément aux dispositions du Décret n 2225 du 11 juin 2009 qui définit, de 20 à 40, le nombre de crédits optionnels. C'est la Commission des programmes qui détermine le nombre de crédits qu'il faut accorder à la matière, en fonction du domaine de spécialité et des besoins académiques.

- **Budget**

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements de langues vu que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

- **Descriptifs sur le site**

La FLSH s'initiera à compléter sur son site, et en septembre (retard causé par le Corona), les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

2-Philosophie/Psychologie

- **Stages d'observation**

Au sujet de la nécessité d'insérer un stage (d'observation) durant la troisième année de licence de Philosophie pour que le choix de la formation future soit en fonction d'une connaissance précise du milieu professionnel, la FLSH s'applique à inclure, dans les travaux pratiques, des stages d'observation dans les milieux professionnels visés.

- **Parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales »**

Il est essentiel de préciser que le parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales » est également un parcours de recherche qui vise la formation des professeurs de philosophie à l'enseignement secondaire (public et privé) surtout au niveau du baccalauréat économique et social (Bac ES).

- **Parcours « Philosophie et médias culturels et documentations »**

Concernant le parcours professionnel « Philosophie et médias culturels et documentations », il a été institué afin de créer de nouveaux débouchés pour ceux qui désirent prendre la voie de la philosophie. Bien que cette nouvelle spécialisation rencontre plusieurs difficultés, comme, par exemple, l'interdiction de la poursuite des études de doctorat, la faculté tâche d'entrer en contact avec les milieux professionnels concernés en exigeant un stage dès l'année académique prochaine.

- **Didactique de la philosophie**

La formation au niveau du master dispense deux enseignements de didactique de la philosophie : théorique au deuxième semestre et pratique au troisième. Cet enseignement pratique comportera à partir de l'année académique 2020/2021, en grande partie, un stage dirigé par l'enseignant de la matière.

3-Histoire/Géographie/Arts et Archéologie

a- Histoire

- **Répartition des matières**

Appliquant le système d'enseignement LMD (décret 2225-Juin 2009), le département d'Histoire a réparti les matières sur trois années, en fonction des trois époques fondamentales : l'Histoire ancienne, l'Histoire médiévale et l'Histoire moderne et contemporaine. À partir de ces époques, l'étudiant aura à choisir un des deux parcours suivants : les Arts ou la Politique. Un étudiant, ayant donc opté pour l'une des époques susmentionnées, pourrait choisir un sujet relatif aux arts, à la politique ou aux civilisations. Ce processus est fondé sur l'école des Annales qui considère que

l'Histoire est une discipline ouverte sur tous les domaines : économique, politique, scientifique, technologique et autres.

- **Nombre d'inscriptions**

Concernant la régression du nombre d'inscriptions en Histoire, soulevée dans le rapport HCERES, le nombre a connu une dérive en 2018-2019, année de mise en place du projet d'accréditation, due, en grande partie, au recul du nombre d'étudiants syriens inscrits, parallèlement à une stabilité dans le nombre d'étudiants libanais inscrits.

b- Géographie

- **Coopération**

Le département s'engage dans la politique d'initiative individuelle des enseignants qui vise les travaux pratiques, en particulier les sorties sur terrain et l'adoption des nouvelles technologies d'enseignement.

Le département a aussi procédé à l'établissement d'une nouvelle coopération avec l'Agence Allemande de Coopération Internationale GIZ, qui concrétiserait de nouveaux accords pédagogiques et la création d'un nouveau master en Géographie : « Géoinformatiques et Gouvernance Foncière » (en 2019).

- **Parcours**

La troisième année de licence offre deux parcours reliés étroitement à la formation géographique : « Géographie Générale » et « Aménagement du Territoire », ce dernier se prolongeant et s'amplifiant en master professionnel : « Réhabilitation et Organisation du Territoire Géographique ».

La licence dispense plusieurs cours théoriques et pratiques relatifs notamment à la cartographie comme : Cartographie, Lecture de la Carte Topographique, Analyses des Cartes Géologiques, et à l'Informatique : Autocad, Cartes Dynamiques, Télédétection, etc. Cependant, le département a l'intention d'assurer une harmonisation plus grande entre la licence et le master, et ceci dans les nouveaux programmes envisagés dans le cadre de la Réforme des programmes entamée par la FLSH. À ce sujet, il a été décidé d'introduire en licence plusieurs cours se rattachant à la cartographie comme : « Système d'Information Géographique (SIG) », « Introduction aux Technologies Géospatiales » et « Levées et calculs topographiques ».

c- Arts et Archéologie

- **Cursus**

Les matières mentionnées dans le rapport HCERES, comme l'ethno-archéologie, la sociologie, la géologie, ne sont pas placées en première année pour permettre aux étudiants une meilleure insertion dans le domaine de l'archéologie, surtout qu'il s'agit de matières complémentaires. De ce fait, il a été conçu d'échelonner respectivement l'insertion de ces matières d'une façon pédagogique. Ces matières ont pour objectif de couvrir des disciplines complémentaires en archéologie et ouvrir de nouvelles perspectives aux métiers annexes.

DECISIONS D'ACCRÉDITATION

Licence d'Histoire
Master d'Histoire (recherche)
Master d'Histoire (professionnel)

Faculté de lettres et sciences humaines
Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION EN HISTOIRE (LICENCE ET MASTERS)

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir.
Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

Outre une information sur le site internet et une plaquette remise aux étudiants, un syllabus contenant un descriptif de l'ensemble des enseignements ainsi que des débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études leur est fourni au début de l'année universitaire. Le tout est présenté clairement ainsi que les débouchés qui concernent domaines de l'enseignement, de la recherche, de la culture et du tourisme voire du journalisme.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Le positionnement global de la formation en Histoire est cohérent avec sa finalité. Le positionnement de l'Université Libanaise, seule université publique, lui assure une position importante auprès des partenaires institutionnels nationaux intéressés par le recrutement des diplômés de la formation (enseignement, recherche et culture). En revanche le lien avec les acteurs socio-économiques n'apparaît pas clairement dans le dossier d'auto-évaluation mais est apparu lors des entretiens durant la visite.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN HISTOIRE

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La licence d'Histoire en trois ans (sur le modèle LMD) suit une périodisation chronologique sans réelle spécialisation progressive, associée à des enseignements de méthodologie et de langues vivantes.

Prennent la suite, deux masters 2 masters orientés vers la recherche (Civilisation ancienne/moderne et contemporaine) et un master professionnel (Tourisme et histoire) sans progressivité interne. Malgré l'absence de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, l'implication des enseignants dans le soutien et l'encadrement pédagogique des étudiants est tout à fait remarquable et compense les faiblesses d'accès à la documentation traditionnelle ou électronique.

Un système de formation adaptable permet aux étudiants d'évoluer entre les sections (sites) et de passer d'un champ disciplinaire à un autre. En master, les stages sont obligatoires et font l'objet d'un conventionnement et d'un suivi par des professeurs-formateurs délégués par les départements et d'une évaluation. Ils donnent lieu à un rapport et les modalités en sont définies dans un livret connu des étudiants et des superviseurs. L'intégration dans des projets ou des programmes est fonction des partenaires avec lesquels les étudiants effectuent leur stages.

La mobilité étudiante sortante reste très faible, compte tenu des critères d'obtention des financements uniquement fondés — pour tous les diplômes — sur l'excellence académique et de l'absence de bourses.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

Le pilotage quotidien des formations relève autant sinon plus de la faculté et des sites que des départements. Il est aussi hiérarchique que clair. Les programmes de chaque site sont définis au plus haut niveau. Lorsque les équipes pédagogiques souhaitent faire évoluer leur maquette, elles passent par un conseil de département via son chef, soumet la demande au directeur du site qui en réfère au Doyen, lequel peut alors convoquer la commission des formations. L'initiative et la représentation des étudiants est très réduite, souvent limitée à la présence de « délégués de classe ». Il n'y a donc pas de conseil de perfectionnement au sens où l'entend la réglementation. L'équipe pédagogique est très active, malgré un ratio de titulaires limité à 25% du corps enseignant.

Les modalités d'évaluation et d'examen sont communiquées au début du semestre en même temps que le syllabus des cours. Afin de tenir compte des contraintes particulières des étudiants, des validations d'acquis et des suspensions de cursus sont libéralement accordées ainsi que des bonifications pour assiduité. Les emplois du temps sont groupés de façon à dégager en licence du temps pour une activité professionnelle ; en master une journée ou demi-journée de stage dans la semaine.

On n'observe pas d'approche par compétences en licence. En master, en revanche, les modalités de stage, définies dans un livret connu des étudiants et des superviseurs, peuvent s'en approcher.

Les résultats constatés sont moyens en Licence 44 % , bons en masters recherche 82,75% et master pro 88,25 % à pondérer par rapport aux difficultés socio-économiques rencontrées par les étudiants.

DECISIONS FINALES

1/ Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante pour la **Licence d'Histoire** :

« Décision d'accréditation sous condition : rapport de suivi après deux années de fonctionnement (juillet 2022) pour vérifier la mise en œuvre des recommandations mentionnées dans le rapport d'évaluation et dans les appréciations des critères d'accréditation, notamment sur les points suivants :

- **Mettre en place une vraie spécialisation progressive en licence d'histoire**, aboutissant en 3^e année sur le **choix d'une des spécialités de master soit en recherche (sur une période) soit professionnel (sur le secteur d'activité choisi)** afin de **donner plus de cohérence et d'attractivité** à la formation qu'une seule répartition périodes/années, et ce dans un contexte où les inscriptions du nombre d'étudiants libanais en Licence est stable alors que les inscriptions en géographie et archéologie progressent.
- **Envisager la structuration des modules de la licence d'histoire en une approche par compétences.**
- Réduire les éventuelles disparités de moyens entre les sections tout en accordant à la gestion des mentions plus d'autonomie et de moyens au niveau des sites afin d'abonder des services communs de documentation et l'accès au numérique et de mutualiser des enseignements.
- Doter les formations de conseils de perfectionnement en licence (au niveau des sites comme de la mention) de façon à formaliser plus directement les remontées d'information venant des étudiants.
- Remettre en œuvre une évaluation anonyme des enseignements.
- Suivre les diplômés pour mieux adapter les formations à l'évolution de la société en évitant de limiter les débouchés des étudiants au secteur public ou parapublic.
- Formaliser le réseau d'*alumni* en cours de réalisation.
- Soutenir davantage la mobilité des étudiants vers l'étranger.

À l'issue de l'étude du rapport de suivi, la commission d'accréditation rendra une décision motivée sur l'éventuel prolongement de l'accréditation pour une durée de trois ans supplémentaires ».

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

2/ Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante pour chacune des deux formations de **Master d'Histoire (recherche)** et **Master d'Histoire (professionnel)** :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- Renforcer l'adossement à la recherche en master de manière à favoriser la qualité et la visibilité internationale des formations de masters d'histoire et créer des synergies visibles avec les enseignements.
- Réduire les éventuelles disparités de moyens entre les sections tout en accordant à la gestion des mentions plus d'autonomie et de moyens au niveau des sites afin d'abonder des services communs de documentation et l'accès au numérique et de mutualiser des enseignements.
- Doter les formations de conseils de perfectionnement en master (au niveau des sites comme de la mention) de façon à formaliser plus directement les remontées d'information venant des étudiants.
- Remettre en œuvre une évaluation anonyme des enseignements.
- Suivre les diplômés pour mieux adapter les formations à l'évolution de la société en évitant de limiter les débouchés des étudiants au secteur public ou parapublic.
- Formaliser le réseau d'*alumni* en cours de réalisation.
- Soutenir davantage la mobilité des étudiants vers l'étranger.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)